



ALT JEUNES
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



SOMMAIRE

- 1. Introduction**
- 2. Les données statistiques 2022**
- 3. L'orientation en ALT Jeunes**
- 4. Un accompagnement de proximité**
- 5. Un maintien en hébergement**
- 6. De nouveaux accueils en 2022**
- 7. Animation du collectif**
- 8. Perspectives**
- 9. Conclusion**

1. Introduction

Au sein de la même résidence accueillant la Maison relais « Axel KICHENIN dit Lolo » gérée par l'association La Halte Père Etienne Grienenberger, est également assuré un dispositif de 7 places d'hébergement d'insertion ALT Jeunes.

L'ALT Jeunes est destiné à des personnes de 18 à 25 ans vivant une situation de rupture qui peut être familiale, sociale ou économique. Cet hébergement temporaire est contractualisé pour une durée de 6 mois renouvelable selon la dynamique d'insertion portée par l'accueilli. Des hébergements durent depuis plus de 3 ans car ces jeunes concernés n'obtiennent pas un emploi pérenne pouvant leur permettre d'accéder à un logement durable.

Tout au long du séjour en ALT, il est ainsi mis à disposition de chaque jeune un studio meublé individuel d'une surface de 20 m² pour lequel il lui est demandé une participation financière symbolique ainsi que le règlement des abonnements et factures pour les fluides contractualisés en son nom s'il dispose de ressources.

Le dispositif accueille également des jeunes ne disposant pas de ressources et propose alors la prise en charge des différents frais liés à l'appartement, à l'alimentation ou encore au transport. Rassurés par ce soutien, les jeunes se mobilisent généralement de façon active dans leurs démarches d'insertion.

En 2022, l'ensemble des personnes hébergées se sont mobilisées dans un parcours d'insertion professionnelle à travers des emplois en contrat à durée déterminée, des contrats de travail temporaire, des formations qualifiantes, des services civiques, des stages.

Au-delà du fait de proposer un hébergement stable permettant au jeune majeur de se mobiliser sereinement dans un projet professionnel, nous l'accompagnons également au travers de l'ensemble des dimensions de sa vie et ainsi l'amener à se projeter au mieux vers son avenir.

Cette année, le couple d'hôtes de la Maison Relais du Chaudron a poursuivi sa mission d'accompagnement auprès de ces 7 jeunes majeurs hébergés en ALT avec l'arrivée d'un chef de service. C'est ainsi une nouvelle dynamique qui a été impulsée afin de réfléchir à des axes d'interventions à développer auprès de ce jeune public en demande d'insertion socioprofessionnelle.

2. Les données statistiques 2022

Taux d'occupation

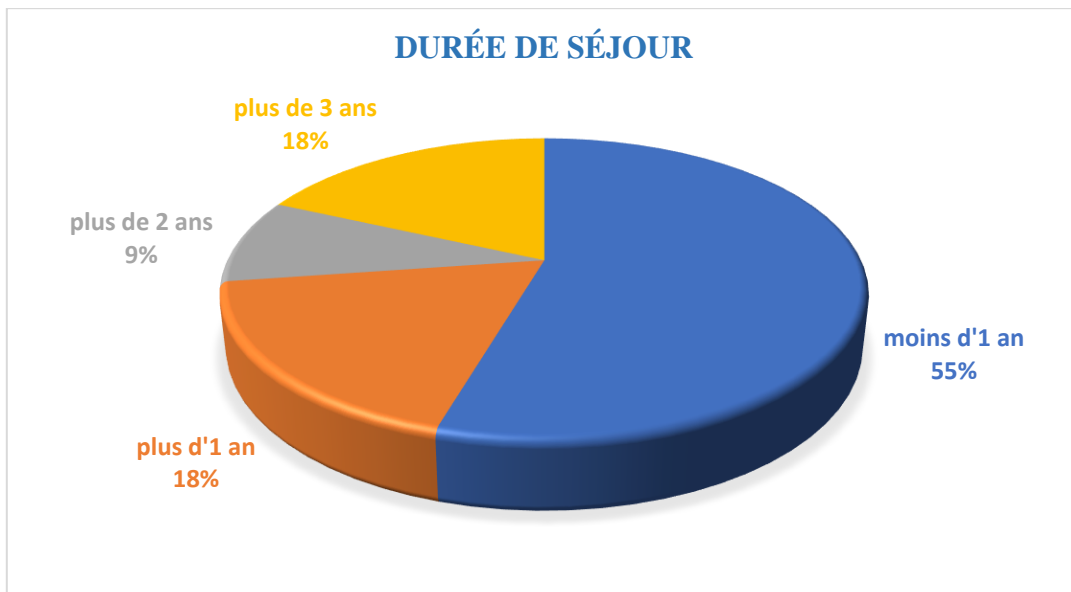
95.93%

(78.04% en 2021)

Nombre total de nuitées : 2451

(1994 en 2021)

Nombre total de personnes accueillies	11
Nombre d'admissions réalisées	6
Nombre de sorties	4
Motifs des sorties	2 départs vers une formation en métropole
.....	2 départs vers un hébergement familial
Durée totale d'inoccupation	104 nuitées
Motifs d'inoccupation	Pas d'orientation par le SIAO (72 nuitées)
.....	Orientation refusée par 8 personnes (32 nuitées)



3 **8**
femmes hommes

Tous les jeunes accueillis sur orientation du SIAO avaient formulé une demande d'hébergement par le soutien d'un prescripteur d'une Mission Locale.

3. Orientation en ALT Jeunes

Tout jeune orienté par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) avait au préalable formulé une demande d'hébergement d'insertion auprès d'un travailleur social, essentiellement pour 2022, rattaché à une Mission Locale.

Ce sont de jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans qui rencontrent pour la plupart d'entre eux une rupture au sein de l'hébergement familial ou amical d'où ils résidaient.

Le dispositif ALT Jeunes géré par La Halte accueille donc 7 jeunes majeurs disposant aussi bien de ressources que pas.

La liste d'attente pouvant être longue afin d'accéder à une place en ALT Jeunes, un délai important, de plusieurs mois voire près d'un an a pu être observé cette année, entre la validation de la demande par la commission du SIAO et la disponibilité d'un hébergement. Durant ce temps écoulé, les jeunes ont pu retrouver d'autres solutions d'hébergement et refusent ainsi la proposition d'orientation en ALT J qui ne fait plus sens pour eux, bien que pouvant être en hébergement précaire au moment de notre contact.

En 2022, ce sont ainsi 8 jeunes qui ont refusé notre proposition d'hébergement après que nous ayons laissé des messages sur répondeur, contacté les prescripteurs, attendu une réponse durant 3 ou 4 jours, avant d'en informer le SIAO afin qu'une nouvelle orientation nous soit proposée.

4. Un accompagnement de proximité

Les jeunes admis en ALT J ne sont donc pas nécessairement en emploi ni en formation au moment de l'admission. Souvent, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) dont peuvent bénéficier certains jeunes et mis en œuvre par la Mission Locale arrive à sa fin ou alors est déjà terminé lorsqu'ils sont accueillis à l'ALT J.

Au sein de notre dispositif, La Halte a fait le choix de les accueillir même s'ils sont sans ressources à condition qu'ils soient motivés à s'inscrire dans un projet professionnel.

Pour ceux-ci sans ressources, nous leur proposons de régler la caution lorsqu'ils auront les moyens financiers pour le faire ; nous leur remettons le nécessaire afin de pouvoir faire leurs courses alimentaires ; et nous n'exigeons pas non plus de participation financière mensuelle. Notre objectif est de permettre aux jeunes d'être rassurés en étant hébergés et accompagnés afin de pouvoir se mobiliser pleinement dans leur projet d'insertion professionnelle.

L'accompagnement social est réalisé par le couple d'hôtes de la Maison relais du Chaudron Axel Kichenin géré par La Halte puisque le dispositif ALT Jeunes est mutualisé dans la même résidence où sont répartis les studios meublés et individuels mis à disposition des jeunes.

Mise à jour de la situation administrative

À chaque fois qu'un jeune a intégré l'hébergement, il a signé en plus du contrat d'occupation et du règlement de fonctionnement, un contrat d'objectifs individualisé avec les points suivants :

- Recherche professionnelle avec justificatifs (rdvs Mission Locale ou Pôle Emploi, démarches auprès d'entreprises ou de centres de formation)
- Mise à jour de la situation administrative (CNI, Impôts, CSS, Pôle emploi, ...)
- Rencontrer l'équipe tous les quinze jours
- Instruire une demande de logement social
- Entretien de l'appartement mis à disposition

L'accompagnement a commencé par ces formalités nécessaires pour préparer le jeune à devenir un citoyen responsable.

Nous leur avons expliqué dès la première rencontre pourquoi ils doivent ramener les justificatifs de leurs démarches. Ne les connaissant pas encore, la relation de confiance doit être créée. Par ce biais, nous pouvons avancer ensemble et le respect de ces règles vont être déterminantes dans la réussite de l'accompagnement.

5. Un maintien en hébergement

Tenant notre engagement auprès de ces jeunes hébergés en difficultés à s'insérer, nous avons continué à accompagner deux jeunes hommes qui sont accueillis pour l'un depuis l'année 2019 et pour l'autre depuis 2021.

- Hébergé depuis plus de 3 ans

Accueilli dans le dispositif depuis 2019 suite à une rupture familiale, Monsieur était très renfermé à son arrivée. Le travail d'écoute et d'observation a permis de créer un lien de confiance qui l'a amené à s'ouvrir de plus en plus et à se confier.

Au départ, il rencontrait des difficultés à se maintenir dans une formation ou un emploi. Il n'arrivait pas à supporter les remarques de ses employeurs ou des collègues. Il ne terminait jamais ses contrats. Nous l'avons beaucoup écouté suite à ses ruptures et nous l'avons amené à

réfléchir sur les causes de ses échecs. Il a même été consulté au Centre Médico-Psychologique (CMP) mais n'a pas souhaité continuer.

Orienté en 2022 vers une formation d'Agent de médiation auprès d'une association, il a obtenu un diplôme qualifiant. La coordination entre la travailleuse sociale de l'ALT et la responsable pédagogique a été primordiale pour lui permettre de mener à terme son apprentissage. En effet, il voulait abandonner dès qu'un obstacle surgissait. Un coaching professionnel proposé par l'organisme l'a également beaucoup aidé.

Aujourd'hui, grâce à ce diplôme il travaille sur un réseau de transport en commun en tant qu'agent de médiation en contrat à durée déterminée.

C'est un jeune homme qui est volontaire. Dès qu'il termine un contrat, il se met à rechercher du travail ou une formation afin d'être autonome financièrement. D'ailleurs, c'est pour cela qu'il fait toujours partie de l'effectif. Il n'a pas de ressources suffisantes et pérennes pour aller dans un logement social dont il a une demande active.

Parfois, il a besoin d'un colis alimentaire ou d'une aide financière ponctuelle accordée par l'association afin de se nourrir ou de l'aider à régler ses factures d'énergie. Dans ces moments financiers difficiles, La Halte lui accorde l'exonération de sa participation financière de 50 euros par mois. Dès que sa situation s'améliore, il vient spontanément régler son loyer.

Son contrat de travail se terminant en janvier 2023 et ne sachant si celui-ci sera renouvelé, il commence à réfléchir à d'autres pistes d'emploi afin de maintenir une activité professionnelle.

- *Hébergé depuis plus de 2 ans*

Il s'agit d'un jeune homme originaire de Madagascar qui s'est exilé à La Réunion pour se former et construire son avenir. Il logeait chez son oncle mais à la suite de différents familiaux il s'est retrouvé à la rue. Sa conseillère de la Mission Locale avait alors instruit une demande d'hébergement d'insertion.

Lorsqu'il a intégré l'hébergement, il effectuait un BTS MUM (Management des Unités Marchandes). Il a effectué des stages dans différentes entreprises mais avait du mal à se maintenir en emploi. Il n'a pas validé son diplôme. Il a effectué plusieurs petits boulots, ainsi il a toujours réglé sa participation financière.

En 2022, au cours d'un entretien avec la travailleuse sociale il a confié vouloir travailler dans la relation d'aide. Il a fait des recherches dans ce sens et a trouvé un service civique en métropole et devrait y aller dans quelques semaines où une solution d'hébergement lui a été proposée. Nous accepterons de lui garder son logement durant 2 semaines afin de le rassurer dans le cas d'un souci particulier.

6. De nouveaux accueils en 2022

La situation d'un jeune investi

En rupture d'hébergement peu de temps après son arrivée à La Réunion, a été admis un jeune homme de nationalité comorienne âgé de 21 ans. Lors de l'entretien d'admission, il n'avait pas d'emploi donc pas de ressources pour payer la caution ni le prorata de la participation financière. La Halte l'a ainsi exonéré de toute participation et lui remettait tous les mois de l'argent afin de s'acheter à manger.

Jeune très respectueux et bien engagé dans son projet professionnel, il a pu poursuivre sereinement ses études d'aide-soignant. Ayant des difficultés avec l'écriture de la langue française, il n'a pas réussi à valider toutes ses unités de valeurs.

Entre temps, il s'est formé aux techniques de massage de bien-être avec l'intention de créer son propre emploi. Il a pu mettre en pratique ses apprentissages lors des journées organisées par une mutuelle de santé. En attendant de ficeler son projet et d'avoir les moyens financiers pour le réaliser, il fait actuellement un service civique en tant qu'animateur au sein d'une association. Il anime des ateliers à destination d'enfants au sein des écoles.

L'accompagnement proposé a engendré un véritable lien de confiance entre le jeune et la travailleuse sociale. Il n'hésite pas à pousser la porte du bureau pour se confier ou demander un soutien pour rédiger ses courriers administratifs.

Il est très investi dans la vie collective de la Maison relais. Ainsi, lors des sorties mensuelles organisées pour les locataires de la Maison relais, si une place se libère il accepte volontiers de sortir avec le groupe. À l'occasion de l'Aïd, une fête religieuse de sa communauté, il a préparé un repas festif et est venu le partager avec l'ensemble des locataires de la Maison relais dans la

salle commune. Il est très sociable et cherche à nouer des relations avec les autres jeunes de l'ALT et les locataires de la Maison relais.

Il a pris en main le jardin de la Maison relais et a transformé l'arrière-cour en véritable potager. Les locataires de la Maison relais, les autres jeunes en ALT ainsi que le voisinage peuvent ainsi profiter des récoltes. Son investissement a fait des émules tels que des locataires ont recommencé à défricher des parcelles inoccupées afin d'y planter des légumes.



Il effectue seul ses démarches administratives mais reste en lien avec la travailleuse sociale. Nous avons demandé une priorisation de sa demande de logement sociale au mois d'août mais aucune proposition ne lui a pour le moment été faite. Ses ressources du service civique ne lui permettent d'ailleurs pas de boucler aisément ses fins de mois et il peut alors solliciter le soutien de notre association ou des colis alimentaires.

Un jeune issu d'un parcours d'errance

C'est un jeune de 21 ans qui est arrivé à l'entretien d'admission avec un gros sac. Il connaissait déjà un parcours d'errance. C'est en fréquentant un dispositif de 1^{er} accueil qu'une demande d'hébergement d'insertion avait été instruite en sa faveur.

À la rue, sans ressources ni emploi, il a été admis le jour même dans le logement vacant. D'un naturel avenant, il a été vite adopté par les locataires de la Maison relais. Il venait en sortie avec nous le samedi dès que l'occasion se présentait. Il participait à la vie collective en venant au repas et s'investissait dans les activités proposées.

Inscrit à la Mission Locale, il a intégré un dispositif qui accompagne les jeunes qui sont éloignés de l'emploi à se familiariser avec le monde du travail. Il était rémunéré à la journée. Monsieur était très en demande d'écoute. Il venait régulièrement discuter et se confier à la travailleuse sociale sur son histoire de vie. Père d'un petit garçon de 2 ans, il avait à cœur de s'en sortir afin de pouvoir assumer pleinement sa fonction paternelle. Il avait la garde de l'enfant un week-end par mois mais il n'avait pas pu le prendre en charge vu sa situation d'exclu. Dès son entrée dans l'hébergement mis à disposition, Il a souhaité le recevoir chez lui.

Le fait que l'ALT soit mutualisé à la Maison relais et que les locataires présentent d'importantes addictions ont été un frein à sa demande. Le lieu n'est pas propice à assurer la sécurité et

l'accueil d'un enfant. Sa situation a été exposée en équipe et nous avons pu lui proposer, à travers les ressources de La Halte, d'être hébergé le temps d'un week-end avec son fils.

Bien-entendu, nous l'avons briffé sur les règles à respecter mais également sur l'obligation d'assurer la protection de son enfant en le faisant signer un document d'engagement. Retrouvant des compagnons de rue, il a vite oublié les consignes de sécurité et est rentré très tard dans la nuit avec son petit. Nous lui avons adressé un courrier d'avertissement avec un rappel à l'ordre. Il a reconnu les faits et a choisi de s'occuper de lui dans un premier temps.

Il a exercé des petits boulots par des contrats temporaires sans parvenir trouver un emploi ou une formation de longue durée.

La Fondation Abbé Pierre l'avait sollicité pour témoigner de son parcours dans un court-métrage en vue d'une diffusion lors de la présentation du Rapport sur l'état du mal-logement de l'année 2022. Malgré une appréhension, il a accepté la proposition. Invités à cette journée de restitution, nous l'avons accompagné. Au pied levé, la chargée de mission de la Fondation lui a proposé de participer à la table ronde. Il y est allé et à parler de son expérience devant tous les invités.



Le soutien quotidien apportée en ALT ainsi que l'opportunité qu'il lui a été donné de pouvoir s'exprimer sur ce qu'il a vécu dans la rue a déclenché chez lui l'envie de se projeter. Il s'est découvert des talents et a repris confiance en lui. Il a alors monté un dossier CNARM (Comité d'Accueil et d'Actions pour les Réunionnais en Mobilité) pour aller se former en Métropole puis a passé plusieurs entretiens en visio-conférence. Il avait été très affecté par l'un de ces entretiens en s'étant senti jugé et dévalorisé par le recruteur lors de la présentation de son parcours.

Là encore il a fallu accueillir son découragement tout en continuant à l'amener à dépasser cet obstacle. Il a fini par décrocher une formation à Marseille en tant qu'Agent en restauration en alternance. Nous l'avons soutenu dans ce projet et nous continuerons à le faire jusqu'à son départ prévu en début de janvier 2023.

Nous maintiendrons l'appartement mis à sa disposition durant un mois après son départ afin de le rassurer dans ce projet de mobilité qui est pour lui la première opportunité de voyager.

Une jeune femme en manque de repères

En 2022, une jeune femme de 21 ans intègre l'ALT suite à des conflits avec sa mère chez qui elle réside et après avoir alerté sa conseillère de la Mission locale. Elle souffre de troubles d'anxiété et souhaite se poser au sein d'un hébergement individuel afin de pouvoir construire son projet professionnel qui est d'intégrer une formation dans la Petite Enfance.

Situation singulière, une fois installée dans son logement elle rencontre de façon fortuite son oncle maternel qui réside en Maison relais.

Ne trouvant pas de formation correspondant à ses souhaits, elle a toutefois décroché un contrat à durée déterminée en qualité d'Animatrice auprès d'écoliers durant les temps péri-scolaires ainsi que pendant les vacances. Dans le cadre d'un échange avec la Belgique, elle a pu y accompagner un groupe d'enfants au cours de l'année et ainsi s'enrichir d'une expérience hors du département.

Elle est redevable de la participation financière mais présente des difficultés de gestion budgétaire, notamment afin d'honorer ses différentes factures. Pour l'instant, elle n'a pas réellement saisi toute l'opportunité du soutien que peut lui offrir l'accompagnement en ALT. Nous continuons à travailler le lien de confiance avec elle.

Arrivé à La Réunion par un parcours de soins

Arrivé des Comores dans le cadre d'une évacuation sanitaire (EVASAN), Monsieur est âgé de 21 ans. Il avait été hébergé aux Lits Halte Soins Santé Nord (LHSS Nord) suite à son hospitalisation avant d'être orienté en ALT. Détenteur d'un titre de séjour, il doit veiller à régulariser sa situation administrative. Il s'exprime avec un accent très prononcé, ce qui ne facilite pas la communication. C'est un garçon calme, posé et réservé. Il a cependant bien identifié le rôle de la travailleuse sociale et n'hésite pas à la solliciter s'il a besoin d'aide dans les démarches administratives. Au mois de mai, il a bénéficié d'une remobilisation pour vérifier son projet professionnel auprès d'un organisme dédié. Dans ce cadre-là, il a pu faire des stages qui lui ont permis de découvrir ses limites. Il est venu se confier sur ses difficultés physiques liées à sa maladie avec la travailleuse sociale qui l'a invité à en parler à sa conseillère de la Mission Locale. Finalement, il a pu intégrer une formation comme Agent de dépannage

informatique sur la ville du Port, le métier qu'il souhaiterait exercer. Il s'y rend en bus tous les matins.

Il ne souhaite plus rentrer dans son pays d'origine et projette de s'installer définitivement à La Réunion. Une demande de logement social est en cours dans l'attente d'une situation professionnelle et budgétaire plus stable.

Le projet professionnel d'un jeune homme

Il s'agit d'un jeune homme âgé de 22 ans originaire de Mayotte où il résidait dit-il dans l'un des quartiers les plus violents de la capitale surnommé « le plus grand bidonville de France ». Il le verbalisera au cours d'une discussion informelle avec la travailleuse sociale. Il est venu à La Réunion avec un but précis. Il veut se former et obtenir un diplôme afin de créer son entreprise dans son île natale.

À son arrivée sur le territoire, il avait bénéficié d'hébergement amical avant de se retrouver à la rue. Il a réussi à décrocher un contrat d'apprentissage en vue d'obtenir un CAP en pâtisserie. Son employeur lui avait provisoirement prêté un abri, puis orienté par la Mission Locale il a été accueilli en ALT au mois de novembre 2022.

Dans la foulée de son admission, nous l'avons accompagné à faire sa déclaration d'impôts ainsi que le renouvellement de sa CSS. Monsieur est très agréable, souriant et il apprécie particulièrement parler de lui, de son histoire, de ses projets. Il vient spontanément se confier quand il en ressent le besoin. La disponibilité des hôtes est encore une fois un atout pour ces jeunes qui sont éloignés de toute famille. Nous percevons chez ce jeune une maturité dans ses réflexions et dans la gestion de son budget. Nous lui apporterons le soutien nécessaire afin qu'il aille au terme de sa formation. Une demande de logement social a été instruite car bien que limitées dans la durée, des ressources stables sont aujourd'hui perçues.

Une jeune femme engagée dans un parcours de formation

Au mois de décembre 2022, une jeune femme de 21 ans est arrivée dans le dispositif. Entretenant des difficultés relationnelles avec ses parents, elle vivait dans une case leur appartenant sans eau ni électricité depuis plus de 2 ans. Cet accueil en ALT lui a permis de retrouver des conditions de vie décente. Elle collabore bien avec les hôtes et n'hésitent pas à les interpeller dès qu'elle en ressent le besoin. Elle respecte les règles de vie collective.

A son arrivée, elle était déjà en contrat d'apprentissage pour un BPJEPS mention EEDD (éducateur à l'environnement vers un développement durable) auprès d'une association. Pour ne pas la mettre en difficulté, nous lui avons permis de régler la caution et la participation financière en plusieurs échéances. Elle est à jour de ses paiements.

Elle avait une demande de logement en cours mais ne l'ayant pas renouvelé elle en a perdu le bénéfice. Nous avons réalisé une nouvelle demande ensemble. Madame est sérieuse, elle honore ses rendez-vous. Elle fait des démarches de façon autonome pour accélérer l'accès à un logement.

7. Animation du collectif

Les jeunes de l'ALT ont pour objectif de trouver un emploi ou une formation qualifiante afin d'assurer leur avenir. De façon générale, ils n'investissent pas le collectif hors-mis 2 jeunes.

Il se croisent mais ne développent pas forcément de liens entre eux. Pour créer cet espace de rencontre, la travailleuse sociale a établi des partenariats avec des instances dédiées aux jeunes. Elle les a aussi invités et encouragés à venir sur les temps festifs organisés en faveur des locataires Maison relais lors des anniversaires, des fêtes calendaires, ou des actions collectives.



Le partenariat avec le CRAJEPS

Lors d'une formation-échanges organisée par la Fondation Abbé Pierre au sujet des pairs-aidants au mois de mars 2022, il y avait parmi les participants, le chargé de mission du CRAJEPS (comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire).

Il proposait un outil « Espace Kozman » qui permet de créer un lieu de dialogue et de concertation sur les questions concernant la jeunesse. L'objectif étant d'amener les jeunes à réfléchir sur une problématique de leur choix, d'en débattre et de faire une proposition pour solutionner ou améliorer la situation. La travailleuse sociale l'a invité à visiter l'ALT de La Halte afin de faire connaissance avec les jeunes en vue de créer un partenariat. Les jeunes qui arrivent à l'ALT ont parfois une faible estime d'eux-mêmes. Leur donner un espace de parole lui semblait pertinent afin de leur redonner confiance en eux.

A la mi- juin, 6 jeunes sur 7 ont participer au premier Espace Kozman au sein de l'ALT. Deux animateurs du CRAJEPS ainsi que le chargé de mission étaient présents. Il s'agissait de faire connaissance avec le groupe, d'expliquer le but des ateliers et de repérer les envies des personnes.

L'animateur a utilisé un jeu de cartes dédié qu'il a étalé, puis a demandé à chacun d'en choisir 4. Ensuite il a distribué des post-it. Il a énoncé 4 thèmes et les personnes devaient faire le lien entre une carte et un thème. Il devait écrire un mot pour définir le thème selon lui. À la fin chacun devait s'exprimer et expliquer ses choix. Plus tard il énonçait des faits, des situations et les jeunes devaient se positionner dans un groupe ou un autre en fonction des représentations de chacun. Il nous demandait d'expliquer nos choix. Nous pouvions changer d'avis et changer de groupe. Certains jeunes ont été très à l'aise mais d'autres ont eu du mal à s'exprimer. Mais tous étaient partants pour renouveler l'expérience.

En juillet, 5 personnes étaient présentes au deuxième Espace Kozman dont également le plus jeune locataire de la Maison relais âgé de 38 ans. Il a pris beaucoup de plaisir à être parmi les plus jeunes pour réfléchir et partager son expérience.

Au mois de septembre, les jeunes étant tous en formation ou au travail il a donc été impossible de former un groupe. Les animateurs ont proposé à la travailleuse sociale de co- construire avec eux une séance d'animation sur un thème qu'elle souhaitait aborder. Celle-ci a suggéré d'orienter la discussion et la réflexion sur le sens de l'engagement et le respect de la parole donnée en utilisant comme support le photo- langage. L'idée étant d'amener les jeunes à comprendre l'importance de respecter le contrat d'occupation, le règlement de fonctionnement et le contrat d'objectifs qu'ils ont signé à leur arrivée dans le dispositif. Notion qui leur sera nécessaire dans tous les domaines de leur vie. L'atelier n'a pas pu être mené car ce fut impossible de mobiliser les 7 personnes sur un même créneau horaire.

Nous envisageons de remettre en œuvre ces ateliers en 2023.

La rencontre avec PRODIJ

Au cours d'une réunion d'information organisée par le programme Respirations porté par la Fédération des Acteurs de la Solidarité Océan Indien (FAS-OI), nous avons eu l'opportunité de rencontrer une professionnelle de PRODIJ, une association portant des actions de valorisation en faveur des jeunes.

Nous l'avons invitée à découvrir le dispositif d'hébergement au Chaudron. Elle nous a présenté les activités de l'association et remis des plaquettes d'information sur les outils qu'ils ont créés pour les jeunes. L'un d'entre-eux, nommé « ki sa mi lé » nous semble intéressant pour aider les jeunes que nous accompagnons à mieux se connaître pour avancer dans la vie et faire des choix. Il est à souligné que nos locaux respectifs sont à proximité. C'est un atout pour le futur partenariat que nous souhaitons mutuellement développer en 2023.

Participation des jeunes aux activités collectives

Au mois d'octobre, une journée festive a été organisée au sein de la Maison relais. Plusieurs ateliers ont été proposés aux personnes conviées. Nous avons mobilisé un jeune de l'ALT pour animer un atelier massage. Il avait d'ailleurs mis gracieusement ses talents de masseur au service des locataires. Nous avons encouragé le maillage des deux publics que nous accompagnons pour créer une dynamique de groupe et d'appartenance.



L'équipe mobile en psychiatrie et les jeunes de l'ALT

Il arrive que les jeunes traînent derrière eux un lourd passif familial qui les empêche de se concentrer sur leur formation et leur recherche d'emploi. Lorsqu'ils sont confrontés aux relations professionnelles, ils n'acceptent pas aisément les remarques de leurs encadrants. Ils cumulent des problématiques telles que parfois l'équipe sent qu'elle a atteint ses limites. Elle aimerait passer le relais à des professionnels comme les infirmiers de l'équipe mobile de psychiatrie par exemple qui interviennent en Maison relais une fois par semaine et qui pourraient proposer un accompagnement vers le soin à ces jeunes. Il serait en effet pertinent que la présence de l'infirmier au sein de nos locaux puisse profiter aux différents publics que nous accompagnons et qui cohabitent sur un même site.

8. Perspectives 2023

En 2023, nous poursuivrons l'accompagnement social des jeunes en ALT tout en développant le maillage et les dynamiques d'entraide et d'actions communes avec les locataires de la Maison relais.

Nous continuerons à exercer une écoute active et à affiner notre relation d'accompagnement auprès de ce jeune public fragilisé par un parcours chaotique tout en valorisant leurs savoir-faire et savoir-être et en les sollicitant afin de participer à l'animation d'actions en faveur des locataires de la Maison relais.

Nous envisageons également de faire vivre les Espaces Kozman menés par le CRAJEPS ainsi que de mettre en œuvre des actions avec l'association PRODIJ afin que les jeunes découvrent les outils à leur destination.

Nous envisageons de mettre en place une réunion des jeunes hébergés une fois par mois afin de recueillir la parole des jeunes et ainsi favoriser encore davantage l'amélioration du dispositif d'accueil.

Nous souhaiterions également organiser une fois par trimestre une sortie culturelle pour les jeunes de l'ALT afin de renforcer la dynamique de groupe et ainsi continuer à travailler le lien de confiance dans un cadre plus convivial.

Nous comptons soutenir cette jeunesse qui nous est confiée en l'amenant à réfléchir et à se mobiliser sur des projets collectifs.



9. Conclusion

Nous retiendrons de cette année notre volonté à vouloir redynamiser l'accompagnement à proposer à ce public hébergé en ALT Jeunes en complémentarité des missions d'organismes dédiés.

Nous sommes certains que la proximité et la disponibilité du binôme présent au quotidien permettent de créer un lien particulier pouvant favoriser la volonté de ces jeunes majeurs à s'insérer. L'appui des professionnels est un véritable soutien à ce qu'ils avancent sereinement dans leur projet d'insertion, à ce qu'ils s'épanouissent et puissent se réaliser le mieux possible. Des jeunes expriment régulièrement se sentir respectés, écoutés et rassurés au sein de ce dispositif ALT.

L'accompagnement proposé dans les démarches administratives, dans la tenue de l'appartement mis à disposition ainsi que dans l'accès aux ressources du territoire les soutient dans leur statut de jeunes majeurs à devenir des adultes responsables et pleinement citoyens. L'opportunité qui leur est donnée d'occuper un logement en s'acquittant d'une participation financière pour celui-ci, en réglant les factures d'eau et d'électricité, en côtoyant des voisins, les prépare à la vie autonome qui leur est destinée.

Nous pouvons conclure en reconnaissant que ce dispositif d'hébergement est un véritable tremplin pour les jeunes qui veulent s'en saisir pour se former et apprendre à devenir des adultes à part entière. C'est là une belle mission que d'accompagner de jeunes personnes carencées par un parcours de vie à être actrices de leur propre vie, en les amenant à prendre confiance en eux et à développer leurs potentiels.

